



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



La résolution de conflits en matière d'enseignement et de formation professionnelle

Clip 17

Exemple d'un code de conduite anti-harcèlement

Pour utiliser la devise "Nous sommes une entreprise non violente", votre code de conduite pourrait contenir les points suivants :

Nous observons une tolérance zéro envers l'ostracisation et la discrimination de nos employés pour des raisons de race, de genre, de nationalité, de préférence sexuelle, de handicap mental ou physique, d'origine ethnique, de religion, d'opinions politiques ou autres. Cela inclut toutes formes de violence et de harcèlement, dont le harcèlement sexuel.

Un environnement pédagogique optimal requiert un comportement non violent. Dans notre entreprise, nous traitons chacun avec respect. Nous nous comportons avec respect et équitablement envers chacun et chacune dans le cadre professionnel et pendant l'utilisation des médias numériques. Nous observons une tolérance zéro en ce qui concerne les violences physiques et psychologiques envers nos apprentis, nos enseignants et notre personnel.

Notre entreprise respecte que les images, les films ou les enregistrements ne soient envoyés à personne sans le consentement des personnes concernées.

La moindre violation à cette règle aura des conséquences immédiates pour la période d'apprentissage. Elles incluent : des avertissements, des excuses, l'exclusion. Veuillez noter que toute forme de violence, harcèlement inclus, aura des conséquences juridiques et sera reportée à la police si nécessaire.

Disclaimer

This project has been funded with support from the European Commission. This publication reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.